SST FORMATION AUX PREMIERS SECOURS (DIJON)

Référence : 21-21-60

Thématique : Formation-Prévention Sécurité Hygiène alimentaire

Objectif

Devenez Sauveteur Secouriste du Travail.

Public

Chef d'entreprise, conjoint, salarié.

Programme

- Le sauvetage secourisme du travail.
- Rechercher les dangers persistants pour protéger.
- De « Protéger » à « Prévenir ».
- Examiner la victime et faire alerter.
- De « Faire alerter » à « Informer ».
- Secourir : effectuer l'action (succession de gestes) appropriée à l'état de la (des) victime(s).
- Situations inhérentes aux risques spécifiques.
- Utilisation du défibrillateur.

Prérequis et niveau de connaissance préalable

-Aucun

Lieux et dates

DIJON : LUNDI 4 ET MARDI 5 JANVIER 2021

Moyens pédagogiques et techniques d'encadrements

- Formateur spécialisé dans le domaine d'intervention et sélectionné par la CMA.
- Séance de formation en salle.
- Effectif de 5 à 10 stagiaires.
- Apports théoriques et mise en pratique.

Suivi et évaluation de l'action de formation

Évaluation formative tout au long du stage - Feuille d'émargement - Attestation de stage.

Coût de la formation

-Coût total pour 2 jours de formation : 495 euros comprenant les frais pédagogiques (420 euros) et les frais d'inscription (75 euros) - (voir les conditions générales de vente).
Ces coûts peuvent être pris en charge par les financeurs de formation.
Votre conseiller Chambre de Métiers vous aide dans vos démarches et vous accompagne dans le montage du dossier de prise en charge de la formation.
Renseignez-vous en cliquant sur « Être rappelé » en bas de la fiche

Réservez dès maintenant votre place

Attention, les places sont limitées. Si cette formation vous intéresse, réservez en ligne dès

maintenant ou appelez-nous au 03 81 21 35 06.

►Notre organisme a reçu la certification Cequaform pour la qualité de ses formations.

Chambre de Métiers et de l'Artisanat Région Bourgogne Franche Comté
N° SIRET : 130 026 073 00010
N° déclaration d'activité formation : 27 39 01242 39
(cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat)

Délivré par:

- 21 - Dijon : Délégation Côte-d'Or 65-69 rue Daubenton - BP 37451 - 21074 DIJON Cedex

Prochaine session en cours de programmation. Vous pouvez dès à présent nous faire part de votre intérêt en cliquant sur "Être rappelé pour en savoir plus" depuis la page descriptive de l'offre sur votre plateforme.

Horaires :

9h à 12h et de 13h à 17h

Tarifs:

- Tout public - contact